



Déposition de 2 requetes respectives au tgi

Par **tritrite**, le **15/01/2008** à **10:06**

Bonjour, je suis le papa d'un garçon de 16 ans en crise d'ado. En semaine il est en internat. En 2003 il a demandé de venir vivre avec moi pour des raisons sérieuses concernant sa mère. Depuis quelques semaines bizarrement son comportement à changé du tout au tout. Ses notes ont chuté, il ne me répond plus au téléphone, ne veut plus me voir... Rentre directement de la gare se "planquer" chez sa mère. Donc je n'est plus "accès" à mon fils. Il n'a pourtant rien à me reprocher ni aucune raison valable de réagir de la sorte si ce n'est une éducation plus ferme que celle de sa mère. Avant nous avions une grande complicité. Je ne comprend pas trop ce revirement soudain. Il fréquente, il voit peut-être son intérêt, et comme c'est plus facile de voir cette amie chez sa mère et qu'il a plus liberté (le w.e. sa mère travaille le vendredi et samedi et pas moi), il m'a fait savoir qu'il voulait retourner vivre avec sa mère. Et comme les raisons pour lesquelles il est venu vivre avec moi sont sérieuses (mauvais traitements, mensonges...) je n'accepte pas cette décision. La mère profite de cette situation pour ne favoriser en rien notre relation afin de récupérer notre fils. Aujourd'hui je viens de déposer une requête en fixation au TGI pour demander que les modalités d'hébergement soient respectées par la mère sinon je demande la condamnation à une astreinte ou que l'exercice de l'autorité parentale lui soit retiré si non respect. Elle même a l'intention de déposer une requête pour demander le changement de résidence afin de contrer ma requête. Mes questions sont :
- Quelle requête sera prioritaire ?
- Peut-on rejuger en si peu de temps d'intervalle pour le même motif ?
- N'existe-t-il rien concernant le fait qu'un enfant en internat n'est considéré ni à la garde de l'un ni de l'autre ? Mais la résidence pourtant sur les papiers est bien la mienne.
Merci pour votre réponse.